



**LA MAYENNE**  
Le Département

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétariat général de l'assemblée  
départementale

LAVAL, le 4 juillet 2022

N/réf. : VP/MJ/JS

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

### Réunion du 4 juillet 2022

#### **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil  
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de  
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – CS 21429 –  
53014 LAVAL CEDEX)*

Mise en ligne sur le site internet du Conseil départemental le **4 juillet 2022** :  
**<http://www.lamayenne.fr>**

La Commission permanente s'est réunie le **4 juillet 2022**, à partir de **10 h 30**, à l'**Hôtel du Département**, sous la présidence d'Olivier RICHEFOU, Président du Conseil départemental.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Jean-Marc ALLAIN, Jacqueline ARCANGER, Christelle AURÉGAN, Joël BALANDRAUD, Bruno BERTIER, Nicole BOUILLON, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN (*à partir de 11h40*), Nadège DAVOUST, Élisabeth DOINEAU, Christine DUBOIS, Françoise DUCHEMIN, Gérard DUJARRIER, Christophe LANGOUËT, Stéphanie LEFOULON, Marie-Laure LE MÉE CLAVREUL, Antoine LEROYER, Benoît LION, Aurélie MAHIER, Louis MICHEL, Sylvain ROUSSELET, Vincent SAULNIER, Claude TARLEVÉ, Antoine VALPRÉMIT, Sylvie VIELLE

**S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER** : Magali d'ARGENTRÉ (*délégation de vote à Gérard DUJARRIER*), Antoine CAPLAN (*jusqu'à 11h40 - délégation de vote à Nadège DAVOUST*), Dominique de VALICOURT (*délégation de vote à Benoît LION*), Julie DUCOIN, Sandrine GALLOYER (*délégation de vote à Joël BALANDRAUD*), Camille PÉTRON (*délégation de vote à Bruno BERTIER*), Gwénaél POISSON (*délégation de vote à Sylvie VIELLE*), Jean-François SALLARD, Corinne SEGRÉTAINE (*délégation de vote à Aurélie MAHIER*)

Hôtel du Département  
39 rue Mazagran  
CS 21429  
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 53 43  
✉ [secretariatassemblee@lamayenne.fr](mailto:secretariatassemblee@lamayenne.fr)

[www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr)

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	<p><b>Mission 1</b>  <b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b></p>	
	<i>Programme 01 : Gestion budgétaire et financière</i>	
1	Réalisation d'emprunts – Budget principal	5
	<i>Programme 07 : Qualité et performance</i>	
2	Fonds social européen - Demande de subvention au titre de l'assistance technique REACT-EU	5
3	Convention partenariale avec Laval agglomération pour la gestion du FSE et de REACT-EU 2021-2022	6
	<p><b>Mission 2</b>  <b>TERRITOIRES</b></p>	
	<i>Programme 01 : Développement local</i>	
4	Plan Mayenne relance (volet communal)	6
	<i>Programme 02 : Santé de proximité</i>	
5	Aide aux internes en stage en Mayenne - Aide aux étudiants mayennais de première année en santé - Participation au côté du groupement hospitalier territorial hôpitaux de la Mayenne et du Haut-Anjou au congrès urgences à Paris	7
	<i>Programme 03 : Habitat</i>	
6	Contrats de territoire - Volet habitat	8
	<i>Programme 04 : Routes</i>	
7	RD153 Livré-la-Touche - Sécurisation de l'accès au méthaniseur - Acquisition foncière	9
8	Convention relative au versement d'un fonds de concours à la commune de Saint-Quentin-les-Anges	9
9	Contournement nord de Château-Gontier-sur-Mayenne - Études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des ouvrages de franchissement de la Mayenne et du Bouillon - Avenant n°7 au marché n°2016-0072	9
10	Consultation relative à la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en œuvre d'enrobés à froid sur routes départementales, et sur les autres éléments du patrimoine - Lancement de la procédure - Signature du marché	10
	<p><b>Mission 3</b>  <b>PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE</b></p>	
	<i>Programme 01 : Prévention et protection des enfants et des familles</i>	
11	Conventions Domino	10
	<i>Programme 02 : Prévention protection maternelle et infantile</i>	
12	Arrêt du dispositif de participation financière aux lieux de rencontre parents-enfants	11

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	<b>Mission 4</b> <b>INSERTION ET ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ</b>	
	<i>Programme 01 : Action sociale de proximité, insertion sociale et professionnelle</i>	
13	Sollicitation de subventions au titre du fonds social européen	11
	<b>Mission 5</b> <b>ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE</b>	
	<i>Programme 01 : Eau</i>	
14	Subventions portant sur les captages prioritaires et acquisitions foncières - Contrats territoriaux eau - Aides alimentation en eau potable (AEP) et assainissement - Convention portant sur la mission d'expertise et de suivi des épandages 2022 avec la Chambre régionale d'agriculture	12
	<i>Programme 02 : Déchets et énergie</i>	
15	Avenant à la convention portant sur le quai de transfert de Laval-Séché	16
16	Avenant à la convention portant sur la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) de Laval agglomération	16
17	Lancement du marché portant sur le traitement des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) issus du centre de valorisation énergétique des déchets (CVED) de Pontmain	17
	<i>Programme 03 : Milieux et paysages</i>	
18	Subvention portant sur les projets territoriaux intégrés (dans le cadre de la nouvelle politique bocagère)	17
19	Subvention portant sur la restauration des cours d'eau	18
	<i>Programme 06 : Agenda bas carbone ABC</i>	
20	Appel à manifestations d'intérêt (AMI) bas carbone 2022	18
21	Convention avec le centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural agriculture durable de la Mayenne (CIVAM AD 53) au titre de l'année 2022	18
	<i>Programme 07 : Agriculture</i>	
22	Contournement de Cossé-le-Vivien - Indemnisation pour perte de culture	19
	<b>Mission 6</b> <b>SPORT ET CULTURE</b>	
	<i>Programme 01 : Sport</i>	
23	Soutien au mouvement sportif	19
23bis	Relais de la flamme olympique	21

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	<b>Mission 7</b> <b>AUTONOMIE</b>	
	<i>Programme 01 : Autonomie</i>	
24	Plan May'Aînés mesures 1 (développement de l'habitat séniors) et 2 (accompagnement à l'adaptation du bâti)	21
25	Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie	22
26	Accompagnement à la formation des infirmiers de pratiques avancées (IPA) - Expérimentation d'une solution de réalité virtuelle au sein de 4 EHPAD mayennais	25
	<b>Mission 8</b> <b>ATTRACTIVITÉ</b>	
	<i>Programme 02 : Tourisme</i>	
27	Étude de développement de la base de loisirs du lac de Haute Mayenne - Subvention à Mayenne Communauté	25
28	Convention 2022-2025 vélo-francette	26
	<i>Programme 03 : Patrimoine</i>	
29	Convention de partenariat avec l'association pour la promotion et l'animation du musée Robert-Tatin relative à la collecte de témoignages filmés sur la vie et l'œuvre de l'artiste - Contrat de cession de droits d'auteur avec la société "les films de l'ymagier"	26
30	Aide aux projets de valorisation du patrimoine - Archéologie - Étude des représentations pariétales de la Grotte Margot	27
31	Évolutions du pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne et refonte du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Sainte-Suzanne	27
32	Signature d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement ASANA dans le cadre des travaux de rénovation des espaces d'exposition et de renouvellement de la scénographie permanente du musée archéologique de Jublains	27
	<b>Mission 9</b> <b>ENSEIGNEMENT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ</b>	
	<i>Programme 01 : Collèges</i>	
33	Aide aux établissements d'enseignement secondaire - Demandes de subvention au titre de la loi Falloux - année scolaire 2021-2022	28
34	Voyages éducatifs des collégiens dans les territoires européens (VECTEUR)	29
35	Subventions technologies de l'information et de la communication (TICE)	30
36	Subvention pour la participation au dispositif ambisciences	32
37	Subvention pour la diffusion du film "bigger than us"	33
38	Mise à disposition de locaux au collège Alain Gerbault	33
	<i>Programme 02 : Enseignement supérieur, recherche et innovation</i>	
39	Convention financière relative à l'ESIEA	33
40	Convention d'application contrat de plan État-Région (CPER) - Volet enseignement supérieur	34
	<i>Programme 03 : Jeunesse et citoyenneté</i>	
41	Coopération et jumelages internationaux - Soutien aux actions de jeunesse et citoyenneté	34

# MISSION 1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

## PROGRAMME 01 : GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

### 1 - RÉALISATION D'EMPRUNTS – BUDGET PRINCIPAL

La Commission permanente, dans le cadre de la réalisation d'emprunts à hauteur de 15 M€ pour l'équilibre du budget principal 2022 :

↳ a, retenu les offres suivantes :

- offre du Crédit Agricole Anjou Maine à hauteur de 5 M€, à taux fixe de 1,72 % et des frais de dossier de 4 000 € ;
- offre du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie à hauteur de 10 M€ à taux fixe de 1,53 % avec des frais de dossier de 10 000 € ;

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les documents à intervenir dans ce cadre, notamment les conventions de prêt correspondantes.

- Adopté à l'unanimité –

## PROGRAMME 07 : QUALITÉ ET PERFORMANCE

### 2 - FONDS SOCIAL EUROPÉEN - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE REACT-EU

La Commission permanente :

↳ a, dans le cadre de la subvention globale FSE, approuvé l'utilisation de l'enveloppe supplémentaire d'assistance technique pour cofinancer le poste de chargée de mission FSE au sein de la Direction du développement et de la coopération territoriale, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Ressources		
Poste de chargée de mission FSE – 1 ETP	40 884,48 €	FSE	12 360,42 €	30.23 %
		Laval Agglomération (au titre de sa participation aux coûts de gestion du FSE)	2 897,13 €	7.09 %
		Autofinancement départemental	25 626,93 €	62.68 %
<b>Total</b>	<b>40 884,48 €</b>	<b>Total</b>	<b>40 884,48 €</b>	<b>100 %</b>

- ☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à :
- solliciter les crédits d'assistance technique REACT EU à hauteur de 12 360,42 € pour cofinancer le poste de chargée de mission FSE au sein de la Direction du développement et de la coopération territoriale,
  - signer tout document afférent à la demande et à l'exécution de ladite subvention.

- Adopté à l'unanimité –

---

### 3 - CONVENTION PARTENARIALE AVEC LAVAL AGGLOMÉRATION POUR LA GESTION DU FSE ET DE REACT-EU 2021-2022

---

La Commission permanente :

- ☞ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir avec Laval agglomération, relative à la subvention globale FSE. Cette convention a pour objet de définir les rôles de Laval Agglomération et du Conseil départemental dans le pilotage des crédits FSE 14/20 et REACT EU alloués au département mayennais pour les années 2021 et 2022, ainsi que dans le financement des actions mises en œuvre dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ;
- ☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention et tout document à intervenir dans ce cadre.

- Adopté à l'unanimité –

## MISSION 2 TERRITOIRES

### PROGRAMME 01 : DÉVELOPPEMENT LOCAL

---

#### 4 - PLAN MAYENNE RELANCE (VOLET COMMUNAL)

---

La Commission permanente a dans le cadre du plan Mayenne relance, à destination des communes, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et en faveur de la rénovation énergétique du patrimoine départemental, statué favorablement sur l'attribution des subventions suivantes, au titre de la dotation aux communes de moins de 10 000 habitants pour des projets d'investissement (3 au maximum par commune sur la période - intervention du Département au taux maximal de 80 % du coût HT) :

Commune	Projet	Estimation du projet (HT)	Subvention allouée
Coudray	Travaux d'accessibilité dans la salle communale des Coudriers	97 236 €	15 372 €
Athée	Aménagement et construction d'un city stade	70 580 €	9 673 €

Commune	Projet	Estimation du projet (HT)	Subvention allouée
Neau	Agrandissement du cimetière communal (création de 10 concessions supplémentaires, un columbarium 10 places, 20 emplacements cavurnes et un jardin du souvenir)	83 598 €	10 541 €
Fontaine-Couverte	Rénovation énergétique et thermique de la salle communale de loisirs et de la mairie	339 192 €	7 311 €

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 62 – ligne de crédit 23261 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 02 : SANTÉ DE PROXIMITÉ

### 5 - AIDE AUX INTERNES EN STAGE EN MAYENNE - AIDE AUX ÉTUDIANTS MAYENNAIS DE PREMIÈRE ANNÉE EN SANTÉ - PARTICIPATION AU CÔTÉ DU GROUPEMENT HOSPITALIER TERRITORIAL HÔPITAUX DE LA MAYENNE ET DU HAUT-ANJOU AU CONGRÈS URGENCES À PARIS

La Commission permanente :

☞ a approuvé le principe du versement aux bénéficiaires mentionnés ci-après

- ✓ de l'indemnité départementale de 300 € par mois (pendant 6 mois au plus) au bénéfice des étudiants en médecine et en odontologie effectuant leur stage chez des praticiens libéraux mayennais ou au sein du service de protection maternelle et infantile (PMI), ou des internes en stage hospitalier :

Bénéficiaires	Montant de l'indemnité départementale
<u>Internes ambulatoire</u> Marion ESNAULT Elia PEDUZZI	1 800 € chacun
<u>Internes hospitaliers</u> Simon DOREZ Emma LE COUVIOUR Fleur HASSID Sébastien GAUDRY	

soit 10 800 € alloués ce jour, dont 5 400 € au titre du premier acompte ;

- ✓ de l'indemnité annuelle forfaitaire de 2 000 € en faveur d'étudiants débutant une première année en santé à l'université d'Angers à la rentrée 2022 (intégrant ceux qui suivront les cours à l'antenne universitaire de Laval) :

Bénéficiaire	Montant de l'indemnité départementale
Fanny BLOSSE Maéna BRIARD Firmin BRIZARD Nicolas DE CRESPIN DE BILLY Léontine GALEY	2 000 € chacun

Bénéficiaire	Montant de l'indemnité départementale
Noemie GERAULT Melinda GERAULT Léa GESLIN Maxime LE DOUARIN Benjamin LEPAGE Alexane MEIGNAN Elia MONTEBAULT Lou-Ann PERRIER Mateo PIEDFERRE Lauryne PIERREL Noëlie RABINEAU Athir SOUAR	2 000 € chacun

soit 34 000 € alloués ce jour, dont 17 000 € au titre du premier acompte ;

☞ a approuvé le versement d'une subvention de 3 000 € au Centre Hospitalier de Laval, établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) des Hôpitaux de la Mayenne et du Haut Anjou, dans le cadre de la participation du GHT et du Département au congrès Urgences à Paris, évènement réunissant plus de 4 200 professionnels pendant 3 jours.

- Chapitre 65 – nature 65131 – fonction 410 – ligne de crédit 8153 –  
- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 410 – ligne de crédit 19776 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 03 : HABITAT

### 6 - CONTRATS DE TERRITOIRE - VOLET HABITAT

La Commission permanente, dans le cadre de la relation contractuelle pluriannuelle mise en œuvre avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes, conformément aux dispositions approuvées par délibération de l'Assemblée départementale du 29 février 2016, a statué favorablement sur l'attribution de la subvention suivante, au titre de l'enveloppe affectée à la politique de l'habitat dans les contrats de territoire (revitalisation de l'habitat dans les centres-bourgs, en cohérence avec les orientations stratégiques du plan départemental de l'habitat - intervention du Département au taux maximal de 50 % du coût de l'opération) :

Commune bénéficiaire	Projet	Estimation HT du projet	Subvention maximale
Juvigné	Réorganisation des parcelles et adaptation des réseaux existants pour la construction de 6 logements locatifs sociaux dans le lotissement « Le Rocher » sur la route de Saint-Hilaire-du-Maine	54 610 €	16 383 €
	Élaboration d'une étude de rénovation urbaine et de revitalisation du centre-bourg	20 000 €	10 000 €

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 555 – ligne de crédit 23302 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 04 : ROUTES

### 7 - RD153 LIVRÉ-LA-TOUCHE - SÉCURISATION DE L'ACCÈS AU MÉTHANISEUR - ACQUISITION FONCIÈRE

La Commission permanente :

✚ a approuvé les termes de la promesse de vente, à l'euro symbolique, qui lui a été présentée, nécessaire à l'aménagement d'un tourne à gauche par la droite et d'un dégagement de visibilité le long de la RD 153 sur la Commune de Livré-la-Touche :

Vendeur : SAS OUDON BIOGAZ

Superficie à acquérir : 1 358 m<sup>2</sup> environ

✚ a validé le classement dans le domaine public routier départemental de la surface concernée par cet aménagement ;

✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les différents actes à intervenir.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 843 – ligne de crédit 16343 -

- Adopté à l'unanimité –

### 8 - CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNE DE SAINT-QUENTIN-LES-ANGES

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée, relative au versement d'un fonds de concours par le Département à la Commune désignée ci-après pour le financement des travaux suivants réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale :

Collectivité locale	RD	Objet	Montant de la participation du Département
Saint-Quentin-les-Ange	25	Revêtement en enrobé	121 000 € HT

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 843 – ligne de crédit 23294 -

- Adopté à l'unanimité –

### 9 - CONTOURNEMENT NORD DE CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE - ÉTUDES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE LA MAYENNE ET DU BOUILLON - AVENANT N°7 AU MARCHÉ N°2016-0072

La Commission permanente :

✚ a approuvé les termes de l'avenant n° 7 qui lui a été présenté, à intervenir avec la société SCE (mandataire du groupement SCE/AOA), relatif au marché n° 2016-0072 du 31 mars 2016, dans le cadre du contournement nord de Château-Gontier- Liaison RD20 et des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des ouvrages de franchissement de La Mayenne et Du Bouillon. Cet avenant a pour objet la réévaluation du forfait de rémunération du maître d'œuvre portant le marché à 1 745 124,17 € HT, soit une augmentation de 210 420 € HT, pour les raisons suivantes :

- l'allongement de 15 mois de la mission DET et de la mission complémentaire MC3 pour le suivi du chantier du viaduc franchissant la rivière La Mayenne, soit 189 750 € HT ;
- la rédaction d'échanges contractuels en recommandé, visant à prévenir le Département en cas d'un éventuel contentieux pour le chantier du viaduc franchissant la rivière La Mayenne, soit 7 200 € HT ;
- la prise en compte de la rémunération de l'analyse des demandes liées à la COVID 19 du groupement NGE/VBSC/GUINTOLI, titulaire du marché de travaux du viaduc franchissant la rivière La Mayenne, à hauteur 13 470 € HT ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cet avenant.

- Adopté à l'unanimité -

---

## 10 - CONSULTATION RELATIVE À LA FOURNITURE, LA FABRICATION, LE TRANSPORT ET LA MISE EN ŒUVRE D'ENROBÉS À FROID SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES, ET SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE - SIGNATURE DU MARCHÉ

---

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

☞ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'un accord-cadre de travaux mono-attributaire, sans minimum et avec un maximum, exécuté par bons de commandes, dans le cadre de la fourniture, la fabrication, le transport et la mise en œuvre d'enrobés à froid sur routes départementales, et sur les autres éléments du patrimoine, selon l'allotissement suivant :

Descriptif des lots	Montant maximum annuel (€ HT)
- lot 1: Agence technique départementale Nord	710 000
- lot 2: Agence technique départementale Centre	540 000
- lot 3: Agence technique départementale Sud	540 000
Montant total (€ HT)	1 790 000

☞ à signer le marché correspondant à cette consultation ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Adopté à l'unanimité -

# MISSION 3 PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

## PROGRAMME 01 : PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

---

### 11 - CONVENTIONS DOMINO

---

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des conventions qui lui ont été présentées :

- la convention relative à l'accueil et l'accompagnement d'enfants à profil complexe, à intervenir avec l'association DOMINO assist'M ASE. Cette convention a pour objet de prolonger le conventionnement avec l'association du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022 ;
- la convention relative à l'organisation de l'accueil d'une fratrie, à intervenir avec l'association DOMINO assist'M ASE. Cette convention a pour objet de définir les modalités d'organisation et de prise en charge ainsi que les modalités financières associées à l'accueil de fratries ;

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer ces conventions.

- Chapitre 65 – nature 652418 – fonction 4213 – ligne de crédit 12884 –  
- Chapitre 65 – nature 652418 – fonction 4214 – lignes de crédit 23408 et 23441 -

- Adopté à la majorité (10 votes contre : Bruno BERTIER, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN, Nadège DAVOUST, Christine DUBOIS, Stéphanie LEFOULON, Marie-Laure LE MÉE-CLAVREUL, Antoine LEROYER, Camille PÉTRON et Antoine VALPRÉMIT et 4 abstentions : Jean-Marc ALLAIN, Élisabeth DOINEAU, Françoise DUCHEMIN et Christophe LANGOUËT) -

## PROGRAMME 02 : ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

### 12 - ARRÊT DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX LIEUX DE RENCONTRE PARENTS-ENFANTS

La Commission permanente :

- ↳ a validé la fin du dispositif de conventionnement avec les lieux de rencontre parents-enfants, assistants maternels au 31/12/2022 ; ce qui permettra aux associations de déposer des demandes de subvention pour leurs projets à venir, en lien notamment avec les orientations et objectifs départementaux définis en matière de petite enfance ;
- ↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à résilier les conventions concernées par ce dispositif.

- Adopté à l'unanimité des votants (14 abstentions :  
Jean-Marc ALLAIN, Bruno BERTIER, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN, Nadège DAVOUST, Élisabeth DOINEAU, Christine DUBOIS, Françoise DUCHEMIN, Stéphanie LEFOULON, Christophe LANGOUËT, Marie-Laure LE MÉE-CLAVREUL, Antoine LEROYER, Camille PÉTRON et Antoine VALPRÉMIT) -

## MISSION 4 INSERTION ET ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

### PROGRAMME 01 : ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ, INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

### 13 - SOLLICITATION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

à solliciter les crédits REACT EU à hauteur de 309 851,11 € dans le cadre de l'affectation de crédits du fonds social européen (FSE), au bénéfice d'actions portées par le Département, selon les plans de financement prévisionnels suivants :

Dépenses		Ressources		
Chantier départemental d'accompagnement dans l'emploi	214 523 €	FSE	169 851,11 €	79,18 %
		Etat (financement des contrats CAE des participants)	5 700,00 €	2,66 %
		Autofinancement départemental	38 971,89 €	18,17 %
<b>Total</b>	<b>214 523 €</b>	<b>Total</b>	<b>214 523 €</b>	<b>100 %</b>

Dépenses		Ressources		
Animation et coordination de la politique départementale d'insertion	187 340 €	FSE	140 000,00 €	74,73 %
		Conseil régional des Pays de Loire	3 500,00 €	1,87 %
		ADEME	8 487,50 €	4,53 %
		Autofinancement départemental	35 352,50 €	18,87 %
<b>Total</b>	<b>187 340 €</b>	<b>Total</b>	<b>187 340 €</b>	<b>100 %</b>

à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

- Adopté à l'unanimité -

## MISSION 5 ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

### PROGRAMME 01 : EAU

#### 14 - SUBVENTIONS PORTANT SUR LES CAPTAGES PRIORITAIRES ET ACQUISITIONS FONCIÈRES - CONTRATS TERRITORIAUX EAU - AIDES ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) ET ASSAINISSEMENT - CONVENTION PORTANT SUR LA MISSION D'EXPERTISE ET DE SUIVI DES ÉPANDAGES 2022 AVEC LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

La Commission permanente a, statué comme indiqué ci-dessous, au titre des dispositifs suivants :

##### 1. Programmes d'actions portant sur les captages prioritaires 2022 (hors acquisitions foncières)

- attribution des subventions suivantes pour les programmes de reconquête de la qualité de l'eau des captages prioritaires pour l'année 2022 :

Bénéficiaire	Opération	Captage concerné	Montant éligible	Montant de la subvention <sup>1</sup>
Syndicat du Bassin de l'Oudon	Bassin versant de l'Oudon*	1 prise d'eau en rivière à SEGRÉ et 3 captages souterrains	248 773 €	52 242 €
Communauté de communes de l'Ernée	Bassin versant de la Haute Ernée	prise d'eau en rivière à ERNÉE	89 000 €	21 850 €
Régies des Eaux des Coëvrons	Captages prioritaires de l'Est Mayennais et Bassin versant de l'Erve*	8 captages d'eau souterraine et 1 prise d'eau en rivière à VOUTRÉ	219 902 €	48 858 €
Syndicat départemental de l'eau de l'Orne (SDE 61)	Bassin versant de la Mayenne amont	1 prise d'eau en rivière à COUTERNE	30 866 €	9 260 €
Syndicat d'eau du Nord-Ouest Mayennais	Bassin versant de la Colmont amont	1 prise d'eau en rivière à GORRON et 2 captages souterrains	156 416 €	39 146 €

Bénéficiaire	Opération	Captage concerné	Montant éligible	Montant de la subvention <sup>1</sup>
LAVAL Agglomération	Reconquête de la qualité de la ressource sur 3 captages	3 captages d'eau souterraine à Ahuillé (Bon Enfant), Loiron (Les Thyonnières) et Argentré (Montroux)	100 150 €	30 045 €

\* intègrent également des actions bocage, la convention de subvention sera commune avec le programme milieux et paysages pour les projets intégrés portant sur le bocage

<sup>1</sup> plafonnement à 80 % de co-financement (Agence de l'eau, Région, Département)

- autorisation donnée au Président du Conseil départemental pour signer les conventions à intervenir dans ce cadre avec le Syndicat du bassin de l'Oudon, la Régie des eaux des Coëvrons, le SENOM et Laval agglomération, ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention du Conseil départemental et de définir les conditions de versement des subventions.

## 2. Acquisitions foncières dans les périmètres de protection de captages d'eau potable

- attribution des subventions suivantes pour l'acquisition de terres agricoles situées dans les bassins d'alimentation de captages prioritaires souterrains faisant l'objet d'opérations de reconquête de la qualité de l'eau :

Bénéficiaire	Objet	Montant de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Régie des Eaux des Coëvrons	Acquisition de 6,23 ha situés dans le périmètre de protection du captage de la Hamardière à Saint-Georges-sur-Erve	36 666 €	30 %	11 000 €
	Acquisition de 5 ha situés à proximité immédiate du captage du Tertre à Hambers	17 250 €	30	5 175 €

## 3. Avenants aux contrats territoriaux eau (CTEau)

- autorisation donnée au Président du Conseil départemental pour signer les avenants aux CTEau suivants :

CTEau	Objet de l'avenant	Modification de l'engagement financier de la région ou de l'Agence de l'Eau au bénéfice du Conseil départemental en tant que <u>maître d'ouvrage</u>	Modification de l'engagement du Département de la Mayenne en tant que <u>financeur</u>
<b>CTEau Sarthe aval</b>	Intégration du programme d'actions de la <b>Régie des Eaux des Coëvrons</b> pour 11 captages de son territoire ainsi que de la Communauté de communes de Meslay-Grez et du SIAEP de Sillé-le-Guillaume	Néant (le Département n'est pas maître d'ouvrage de cette action)	Montant total d'opération : 722 000 € pour 2002-2023 Participation maximale du CD : 158 840 € sur 2 ans. Programme d'actions jusque-là financé dans le cadre d'un contrat spécifique. Poursuite des modalités d'instruction actuelles (annuellement, après dépôt de subvention par la collectivité, et passage en CP).

CTEau	Objet de l'avenant	Modification de l'engagement financier de la région ou de l'Agence de l'Eau au bénéfice du Conseil départemental en tant que <u>maître d'ouvrage</u>	Modification de l'engagement du Département de la Mayenne en tant que <u>financeur</u>
<b>CTEau Sarthe aval</b>	Intégration de l'action <b>AFAFE « Eau »</b> du Conseil départemental de la Mayenne sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable du territoire des Coëvrons	Intégration dans le CTEau de l'engagement de la 1 <sup>ère</sup> phase d'AFAFE (dépenses couvrant animation, études et frais de procédure) Montant prévisionnel du Conseil départemental : 255 000 € pour les années 2002 et 2023. Aide Agence de l'eau : 147 000 € Aide Région Pays de la Loire : 21 000 € (soit un reste à charge représentant 34 % de la dépense totale)	Néant (le Département est maître d'ouvrage)
<b>CTEau Mayenne aval</b>	Augmentation de l'engagement financier de la région à l'échelle du CTEau.	Augmentation de l'engagement régional pour le programme de restauration sur la rivière Mayenne (DPF) de 109 145€ pour 2023.	Pas de modification
<b>CTEau Oudon</b>		Réduction de l'engagement régional de 6 125 € au vu des actions effectivement réalisées ou prévues pour le suivi de la qualité des eaux superficielles (réseau qualité)	Pas de modification

#### 4. Aides en eau potable et assainissement

- attribution des subventions suivantes au titre des dispositifs mis en place par l'Assemblée départementale pour soutenir les collectivités dans le financement de leurs projets visant à l'optimisation de l'alimentation en eau potable et de ceux portant sur l'organisation de la collecte et du traitement des eaux usées :

##### Alimentation en eau potable (AEP)

##### Fonds départemental 2022

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Renouvellement du réseau d'eau potable (secteur Loire Bretagne) liaison entre les communes de Gorron, Vieuvy et Hercé (RD 5)	440 000 €	30 %	132 000 €
	Renouvellement du réseau d'eau potable (secteur Seine Normandie) sur les communes de Fougerolles-du-Plessis (rue du Maine et ZA du Maine) et la liaison entre Lévaré et La Dorée	737 264 €	30 %	221 179 €
	Réhabilitation du réservoir de La Hérouse à Saint-Mars-sur-la-Futaie	172 730 €	30 %	51 819 €

Assainissement

Programme départemental 2021

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Communauté de communes du Pays de Château-Gontier	Refoulement des eaux usées de la commune de Fromentières sur le réseau de l'agglomération de Château-Gontier-sur-Mayenne	975 371 €	30 %	292 611 €

Programme départemental 2022

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de Châtillon-sur-Colmont	Réhabilitation des réseaux d'eaux usées rues de Normandie, de La Colmont, des Friches, chemin Creux et PR « Davières »	323 476 €	10 %	32 348 €
Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Extension du réseau d'assainissement (secteur Loire Bretagne) impasse de Brihault « camping et practice de golf » à Gorron	30 000 €	30 %	9 000 €

Fonds départemental 2022 - Études

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Communauté de communes du Pays de Château-Gontier	Étude de schéma directeur d'alimentation en eau potable sur le territoire du Pays de Château-Gontier-sur-Mayenne	65 420 €	30 %	19 626 €
Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Étude préalable à la valorisation agricole des boues de la station d'épuration de Pontmain	8 897 €	30 %	2 669 €

**5. Subventions exceptionnelles liées aux restrictions d'épandage**

- attribution des subventions suivantes au titre du dispositif mis en place par l'Assemblée départementale en faveur des collectivités compétentes en assainissement dans le cadre de la prolongation de l'aide pour faire face aux frais exceptionnels engagés, liés aux restrictions d'épandage des boues d'épuration [aide à hauteur de 30 % de la dépense engagée HT, pour couvrir les frais de transport, de centrifugation, d'hygiénisation (chaulage, compostage...) ou d'élimination (incinération...)] :

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune de La Bazoge-Montpinçon	Transport et traitement des boues de la station d'épuration	14 623 €	30 %	4 387 €
Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez	Transport, hygiénisation par compostage des boues des stations d'épuration de Bazougers (150 m3), Meslay-du-Maine (1 000 m3) et Grez-en-Bouère (500 m3)	59 400 €	30 %	17 820 €

## **6. Mission d'expertise et de suivi agronomique avec la chambre régionale d'agriculture**

- autorisation donnée au Président du Conseil départemental pour signer la convention présentée, à intervenir avec la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, relative à la conduite d'une mission d'évaluation agronomique des épandages de boues. Cette convention a pour objet de reconduire l'engagement du Département sur cette mission d'expertise et de suivi des épandages, gage de qualité des épandages, à hauteur de 35 000 € pour 105 jours d'intervention en 2022.

- Chapitre 204 – nature 2041582 – fonction 731 – ligne de crédit 12920 –
- Chapitre 204 – nature 2423 – fonction 732 – ligne de crédit 23231 –
- Chapitre 204 – nature 2423 – fonction 733 – ligne de crédit 23235 –
- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 731 – ligne de crédit 870 –
- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 733 – ligne de crédit 18557 –

- Adopté à l'unanimité des votants (Jean-Marc ALLAIN n'ayant pas pris part au vote et ayant quitté la salle des délibérations) -

## **PROGRAMME 02 : DÉCHETS ET ÉNERGIE**

### **15 - AVENANT À LA CONVENTION PORTANT SUR LE QUAI DE TRANSFERT DE LAVAL-SÉCHÉ**

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer l'avenant qui lui a été présenté, à intervenir avec le groupement solidaire Séché éco industries SAS et Séché transports, relatif au marché n° 20210226 du 15 décembre 2021, portant sur le lot 1 transport des déchets issus des quais de transfert vers les exutoires de traitement. Cet avenant a pour objet de définir un nouveau forfait pour les rotations réalisées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Pontmain pour des tonnages inférieurs à 18 tonnes sur un flux d'ordures ménagères non mélangées. Ce nouveau forfait permet de concilier les contraintes d'exploitation de l'entreprise sans pénaliser financièrement le Conseil Départemental. Ce nouveau prix n'a aucune incidence sur le montant maximum du marché à bon de commande. Le nouveau forfait applicable pour le transfert de moins de 18 tonnes / rotation d'ordures ménagères vers le site de Pontmain s'élève à 369,41 €/t (valeur septembre 2021). Ce nouveau forfait s'applique sur toutes les rotations réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

- Chapitre 11 – nature 611 – fonction 7213 – ligne de crédit 19 -

- Adopté à l'unanimité -

### **16 - AVENANT À LA CONVENTION PORTANT SUR LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE) DE LAVAL AGGLOMÉRATION**

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer l'avenant, à intervenir avec la Région et Laval agglomération, relatif à la convention portant sur le déploiement de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) de Laval agglomération. La Région propose aux porteurs de PTRE de revaloriser les actes métiers définis dans les conventions initiales. Des dotations complémentaires sont proposées et supposent la mobilisation équivalente de financements publics. Cet avenant a pour objet de prendre acte que Laval agglomération ne mobilisera aucun financement complémentaire.

- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 758 – ligne de crédit 5657 -

- Adopté à l'unanimité -

---

**17 - LANCEMENT DU MARCHÉ PORTANT SUR LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS D'ÉPURATION DES FUMÉES D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES (REFIOM) ISSUS DU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS (CVED) DE PONTMAIN**

---

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

- ✚ à lancer une procédure de mise en concurrence des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'accords-cadres assortis d'un minimum de 4 000 tonnes sur la durée maximale du contrat et d'un maximum de 11 000 tonnes, exécutés par bons de commandes, pour une durée d'un an ferme reconductible 3 fois, dans le cadre du traitement des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) issus du centre de valorisation énergétique des déchets (CVED) de Pontmain ;
- ✚ à signer les marchés correspondants à cette consultation ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Chapitre 11 – nature 611 – fonction 7213 – ligne de crédit 20 -

- Adopté à l'unanimité -

---

**PROGRAMME 03 : MILIEUX ET PAYSAGES**

---

---

**18 - SUBVENTION PORTANT SUR LES PROJETS TERRITORIAUX INTÉGRÉS (DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE POLITIQUE BOCAGÈRE)**

---

La Commission permanente :

- ✚ a attribué la subvention suivante, au titre du dispositif d'aide en faveur de la protection de la biodiversité, des milieux et des paysages :

Bénéficiaire	Projet	Subvention allouée
Syndicat de bassin de l'Oudon	<p>Le programme d'actions proposé pour l'année 2022 en Mayenne est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- campagne de plantations avec un accompagnement technique,</li><li>- formation de planteurs à la taille de formation,</li><li>- organisation d'une journée thématique autour de la haie et du bocage à Saint-Aignan-sur-Roë,</li><li>- formation des élus et des techniciens de voirie à l'entretien des haies en bordure de route,</li><li>- formation des techniciens du bassin de l'Oudon appelés à intervenir sur l'entretien de la ripisylve.</li></ul> <p>Le bassin de l'Oudon anime également une expérimentation de paiement pour services environnementaux (PSE) des fonds de vallées de l'Oudon (à cheval entre la Mayenne et le Maine-et-Loire) sur un volet haies, dispositif proposé et financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour une durée de 5 ans (2021-2026).</p>	7 500 € (au taux de 50 % de la dépense éligible)

- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention correspondante, étant précisé que cette dernière est commune au programme eau – volet programme d'actions captages prioritaires.

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 71 – ligne de crédit 23346 -

- Adopté à l'unanimité des votants (Louis MICHEL n'ayant pas pris part au vote et ayant quitté la salle des délibérations) -

---

## 19 - SUBVENTION PORTANT SUR LA RESTAURATION DES COURS D'EAU

---

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes aux structures ci-après, au titre du dispositif départemental d'aide à la restauration et à l'entretien des cours d'eau :

Bénéficiaire	Nature des travaux	Dépense éligible	Montant de l'aide
Communauté de communes de l'Ernée	Étude initiale des cours d'eau du bassin du Gastard, afin de préparer un programme d'actions qui pourrait intégrer le Contrat Territorial Eau.	20 475 € HT	4 095 € (au taux de 20 %)
Syndicat Jouanne, affluents de la Mayenne sur le territoire de Laval Agglomération, Vicoin et Ouette (JAVO)	Programmation de plusieurs études qui seront conduites en 2022, concernant : - un suivi des indicateurs biologiques ; - des études préalables aux travaux de restauration des milieux ; - une étude bilan des actions réalisées.	156 846 € TTC	31 369 € (au taux de 20 %)

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 71 – ligne de crédit 23230 -

- Adopté à l'unanimité des votants (Louis MICHEL n'ayant pas pris part au vote et ayant quitté la salle des délibérations) -

## PROGRAMME 06 : AGENDA BAS CARBONE ABC

---

## 20 - APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (AMI) BAS CARBONE 2022

---

La Commission permanente :

- ☞ a approuvé les termes de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui lui a été présenté, visant à accélérer les transitions vers la neutralité carbone des territoires en Mayenne ;
- ☞ a autorisé le lancement de l'AMI auprès des porteurs de projets publics ciblés ;
- ☞ a approuvé le principe du soutien du Département aux projets issus de l'AMI, sous réserve de leur instruction et de leur sélection selon les dispositions fixées et des disponibilités budgétaires ; à ce titre, les aides proposées seront soumises à délibération de la Commission permanente.

- Chapitre 65 – nature 657348 – fonction 78 – ligne de crédit 23208 –  
- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 78 – ligne de crédit 24548 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## 21 - CONVENTION AVEC LE CENTRE D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL AGRICULTURE DURABLE DE LA MAYENNE (CIVAM AD 53) AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

---

La Commission permanente :

- ☞ a approuvé les termes de la convention de partenariat qui lui a été présentée, à intervenir avec l'association CIVAM AD. Pour l'année 2022 une subvention départementale de 10 000 € est accordée au CIVAM AD pour conduire l'action « Sensibilisation, accompagnements et diffusion de connaissances aux problématiques énergétiques et climatiques auprès des éleveurs et futurs éleveurs » dont le coût s'élève à 50 000 € ;

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom du Département.

- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 78 – ligne de crédit 23209 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 07 : AGRICULTURE

---

### 22 - CONTOURNEMENT DE COSSÉ-LE-VIVIEN - INDEMNISATION POUR PERTE DE CULTURE

---

La Commission permanente :

↳ a accepté le principe d'indemnisation, pour un montant de 1 226,40 €, visant à compenser financièrement la perte de culture sur 0,6 ha par le propriétaire-exploitant, Monsieur Thierry JOUAULT, suite au nouveau parcellaire de l'AFAFE de Cossé-le-Vivien, Astillé, Cosmes et Courbeville, et approuvé les mémoires correspondants établis selon les barèmes régional d'indemnisation ;

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, le mémoire d'indemnisation.

- Chapitre 62878 – nature 843 – fonction 011 – ligne de crédit 23455 -

- Adopté à l'unanimité -

## MISSION 6 SPORT ET CULTURE

## PROGRAMME 01 : SPORT

---

### 23 - SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

---

La Commission permanente

↳ a statué favorablement sur l'attribution des subventions suivantes au titre des dispositifs ci-après :

## Jeux olympiques et paralympiques 2024

*Centre de préparation aux JOP 2024*

Bénéficiaire	Objet de la demande	Subvention allouée
Ball Trap Club de Saint-Loup- du-Gast	Modernisation des installations du stand de tir appartenant au club : aménagement du parking ; acquisition d'équipements pour la gestion du déclenchement des lanceurs de plateaux ; aménagement pas tir (isolation, enduits, peinture, etc.). <u>Objectif</u> : accueillir dans les meilleures conditions les délégations étrangères pour la préparation des Jeux Paris 2024 tant pour le tir olympique que pour le tir paralympique ; les installations du BTC étant labellisées CPJ 2024	22 963,45 €

## Manifestations sportives

*Fonds d'aide aux manifestations sportives*

Bénéficiaire	Objet de la demande	Subvention allouée
Écurie Océan Mayenne	Organisation du championnat de France de rallycross qui se déroulera sur le circuit Maurice Forget à Chatillon-sur-Colmont les 17 et 18 septembre 2022	10 000 €

*Soutien aux initiatives locales*

Bénéficiaire	Objet de la demande	Subvention allouée
Association Mayenne throwdown	Organisation d'un évènement de crossfit "Mayenne Throwdown" les 1 et 2 octobre pour la 2ème édition à l'Espace Mayenne	1 000 €
Association Fiesta iberica	Organisation d'une fête de campagne, populaire et gratuite avec une journée annuelle des courses le 11 septembre 2022 de 10h à 18h à St Ouen des Toits à l'hippodrome de La Hunellière.	500 €

## Sport de haut niveau et de haute performance

☞ a approuvé le principe de faire évoluer le partenariat et la contribution financière totale du Conseil départemental au Stade Lavallois Mayenne Football Club, à hauteur de 352 376 € au titre de la saison à venir 2022-2023, répartie de la manière suivante :

- 90 000 € de subvention au titre des missions d'intérêt général (selon l'article L.113-2 et R 113-2 du *Code du sport*) à la Société anonyme et sportive professionnelle du Stade Lavallois Mayenne Football Club (SLMFC),
- 10 000 € pour le développement du pôle féminin en faveur de l'association du Stade Lavallois MFC,
- 252 376 € pour les dépenses d'achat de places relevant du plan jeunes et de prestations publicitaires par la passation d'un marché.

## Promotion et développement de la pratique sportive

☞ a statué favorablement sur la mise à disposition au CDOS 53 d'un véhicule de la flotte départementale dans le cadre de la « Caravane du sport » qui sillonnera, du 7 juillet au 31 août prochain, la Mayenne pour proposer aux habitants de 28 collectivités labellisées « Terre de Jeux » une journée sportive et ludique via des activités sportives gratuites ainsi que des animations sur le thème de l'olympisme en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention qui lui a été présentée à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 325 – lignes de crédit 24485 et 23246 –
- Chapitre 204 – nature 2041482 – fonction 325 – ligne de crédit 8138 -
- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 326 – lignes de crédit 20936 et 12964 -
- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 324 – ligne de crédit 931 -
- Chapitre 011 – nature 6236 – fonction 326 – ligne de crédit 12814 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## 23BIS – RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

---

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir avec le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, relative au relais de la flamme. Cette convention a pour objet de définir le cadre dans lequel les parties collaborent pour assurer l'organisation du Relais de la flamme de Paris 2024, en particulier :

- les droits et obligations des Parties ainsi que leurs rôles et responsabilités respectives ;
- les contributions du Département-étape au Relais de la flamme.

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention.

- Adopté à la majorité (10 votes contre : Bruno BERTIER, Christian BRIAND, Antoine CAPLAN, Nadège DAVOUST, Christine DUBOIS, Stéphanie LEFOULON, Marie-Laure LE MÉE-CLAVREUL, Antoine LEROYER, Camille PÉTRON et Antoine VALPRÉMIT et 4 abstentions : Jean-Marc ALLAIN, Élisabeth DOINEAU, Françoise DUCHEMIN et Christophe LANGOUËT) -

# MISSION 7 AUTONOMIE

## PROGRAMME 01 : AUTONOMIE

---

### 24 - PLAN MAY'AÎNÉS MESURES 1 (DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT SÉNIORS) ET 2 (ACCOMPAGNEMENT À L'ADAPTATION DU BÂTI)

---

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes :

- dans le cadre du dispositif d'aide au développement de l'habitat séniors (*soutien à la construction ou rénovation, par des bailleurs ou collectivités territoriales, de logements à destination des personnes âgées en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'une alternative entre le maintien à domicile et l'hébergement en institution*), au titre de la mesure 1 du plan May'ânés :

Bénéficiaire	Opération	Subvention allouée <i>10 000 € par logement avec un maximum de 15 logements</i>
Mayenne habitat	Construction de 5 logements (3 T2 et 2 T3) rue Ambroise de Loré à Oisseau.	<b>50 000 €</b>

- au titre de la mesure 2 du plan May'ânés concernant l'aménagement du logement des personnes âgées (pour le maintien à domicile) :

- **Aménagement de leur logement par les propriétaires ou locataires** (aide calculée au taux de 35 % du montant HT des travaux éligibles plafonnée à 20 000 € HT, à laquelle s'ajoute un montant de 313 € pour la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par l'organisme chargé d'assister le bénéficiaire dans la définition et la réalisation de l'opération) :

Bénéficiaire	Opération	Montant éligible HT des travaux	Subvention allouée
Mme Odile VANNIER Saint-Georges-Buttavent	Adaptation de la salle de bain	4 294 €	<b>1 816 €</b>
Mme Thérèse EVE Averton	Adaptation de la salle de bain	9 033 €	<b>3 474 €</b>

Bénéficiaire	Opération	Montant éligible HT des travaux	Subvention allouée
Madame Marie-Thérèse GARCIA Oisseau	Adaptation de la salle de bain	5 619 €	2 280 €
Monsieur Jean-Paul FOUASSIER Changé	Installation d'un ascenseur	20 000 €	7 313 €
Monsieur Albert TARLEVÉ Laval	Adaptation de la salle de bain	9 377 €	3 595 €
Monsieur Roland POUTIER Château-Gontier-sur-Mayenne	Adaptation de la salle de bain	7 869 €	3 067 €
Monsieur Jean BUSCHAUD Montenay	Adaptation de la salle de bain	3 387 €	1 498 €
Monsieur Pierre BELLAYER Port-Brillet	Adaptation de la salle de bain	4 827 €	2 003 €
Madame Odette CADENAS Laval	Adaptation de la salle de bain	4 450 €	1 870 €

- Chapitre 204 – nature 2324 – fonction 4238 – lignes de crédit 23303 et 23304 -

- Adopté à l'unanimité -

## 25 - CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La Commission permanente :

☞ a, approuvé le financement des projets suivants, validés par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie :

Nom du porteur	Thématique	Intitulé de l'action	Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action	Subvention allouée
<b>Actions collectives de prévention</b>				
Aid'A Dom	Numérique	HAPPY TAB	Laval Agglomération, C.C. des Coëvrons, C.C. Mayenne Communauté, C.C. du Pays de Château-Gontier, C.C. de l'Ernée, C.C. du Pays de Craon	5 200 €
	Lien social	ANIM' TABLE	Laval Agglomération, C.C. du Pays de Château-Gontier, C.C. Mayenne Communauté	22 200 €
	Mémoire	ANIM' MEMO	Laval Agglomération, C.C. du Pays de Château-Gontier, C.C. Mayenne Communauté	18 000 €
Orpal	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Gymnastique douce	Laval Agglomération	2 815 €
RERS La corne d'abondance des Coëvrons	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Activités physiques, prévention des chutes	C.C. des Coëvrons	11 800 €
Gymnastique volontaire comité départemental de la Mayenne	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	VI-EUX ACTIV'AGE	C.C. du Bocage Mayennais, C.C. du Mont des Avaloirs	6 300 €
	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Bien vieillir : événement et/ou atelier	C.C. du Bocage Mayennais, C.C. des Coëvrons, C.C. du Pays de Meslay-Grez, C.C. du Mont des Avaloirs	10 500 €

Nom du porteur	Thématique	Intitulé de l'action	Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action	Subvention allouée
Association les possibles	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Sport autrement	C.C. Mayenne Communauté	887 €
	Bien-être, estime de soi	Socio esthétique	C.C. Mayenne Communauté	707 €
	Bien-être, estime de soi	Sophrologie	C.C Mayenne Communauté	909 €
	Mémoire	Chauffe citron	C.C. Mayenne Communauté	390 €
ASEPT des Pays de la Loire	Bien-être, estime de soi	Théâtre-forum "Encore bien acteurs !"	C.C. Mayenne Communauté, C.C. du Mont des Avaloirs, Laval Agglomération	10 000 €
	Mémoire	Atelier mémoire "PEPS Eurêka"	C.C. des Coëvrons, C.C. du Bocage Mayennais, C.C. du Pays de Meslay-Grez, Laval Agglomération	5 500 €
	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Atelier de prévention des chutes "PIED"	Ensemble du département	4 500 €
	Bien-être, estime de soi	Ateliers cap bien-être	C.C. des Coëvrons, C.C. du Pays de Meslay-Grez	2 200 €
	Nutrition	Atelier Nutrition Santé	C.C. du Bocage Mayennais, C.C. des Coëvrons, C.C. du Mont des Avaloirs, C.C. de l'Ernée, C.C. du Pays de Craon, C.C. du Pays de Château-Gontier	5 500 €
	Bien-être, estime de soi	Atelier Vitalité	C.C. du Mont des Avaloirs, C.C. du Bocage Mayennais, C.C. des Coëvrons, C.C. du Pays de Meslay-Grez, C.C. du Pays de Craon, Ensemble du département	5 500 €
	Numérique	Ateliers numériques "Je me familiarise avec ma tablette et mon smartphone" et "Café Point Com"	C.C. de l'Ernée, C.C. des Coëvrons, C.C. du Pays de Meslay-Grez, C.C. du Bocage Mayennais	15 000 €
Ville de Laval	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Gardons l'équilibre !	Laval Agglomération	1 144 €
	Bien-être, estime de soi	Atelier de socio-esthétique à l'Espace seniors	Laval Agglomération	2 068 €
	Sécurité routière	Prévention routière pour les seniors	Laval Agglomération	3 670 €
CCAS de Laval	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	Activité détente et équilibre	Laval Agglomération	6 215 €
	Lien social	Activité de médiation animale	Laval Agglomération	5 600 €
Fédération départementale des associations ADMR de la Mayenne	Activités physiques / équilibre / prévention des chutes	GYMADOM - Ouverture EHPAD / Domicile pour le maintien de l'autonomie	C.C. Mayenne Communauté	22 145 €
EHPAD Hôpital local d'Ernée	Bien-être, estime de soi	Préserver le bien être, l'estime de soi et le lien social	C.C. de l'Ernée, C.C. du Bocage Mayennais	4 300 €
CIAS Meslay-Grez	Lien social	Journée conviviale	C.C. du Pays de Meslay-Grez	5 955 €

Nom du porteur	Thématique	Intitulé de l'action	Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action	Subvention allouée
SARL Conduite and co	Sécurité routière	Atelier Bien Vieillir au volant	Ensemble du département	9 560 €
CCAS Château-Gontier	Sommeil	Comprendre et bien gérer son sommeil	C.C. du Pays de Château-Gontier	2 617 €
Mutualité Française Pays de la Loire	Préparation à la retraite	En route vers la retraite	C.C. du Pays de Meslay-Grez, C.C. du Bocage Mayennais	3 878 €
Silver Move - CDP 49	Bien-être, estime de soi	Atelier sophrologie	Laval Agglomération	2 661 €
Silver Move - CDP 49	Nutrition	Atelier Diététique et Nutrition séniors	Laval Agglomération	2 104 €
Reso'ap	Mobilité	Prévention des risques de rupture du lien social et renoncement aux soins.	C.C. de l'Ernée, C.C. des Coëvrons, C.C. du Bocage Mayennais, C.C. du Pays de Meslay-Grez, C.C. Mayenne Communauté, Laval Agglomération	12 703 €
<b>Dispositif départemental d'accompagnement à l'acquisition des aides techniques et l'adaptation du logement</b>				
Centich	Aide technique et adaptation du logement	May Autonomie à domicile : dispositif d'accompagnement pour l'acquisition d'aides techniques et l'aménagement du logement	Le département	260 750 €
<b>Actions destinées au soutien aux proches aidants de personnes âgées</b>				
RERS La corne d'abondance des Coëvrons	Soutien psychosocial	Espace bien-être ressource	C.C. des Coëvrons	1 500 €
Association Monsieur Vincent	Soutien psychosocial	SOUT' AIDANTS	C.C. Mayenne Communauté	4 673 €
CCAS de Laval	Soutien psychosocial	Accompagnement en soins gériatologiques	Laval Agglomération	19 433 €
	Action d'information et de sensibilisation	Ateliers nutrition pour les aidants du pôle accueil aidants-aidés	Laval Agglomération	2 249 €

↳ a pris acte que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a attribué à la Mayenne, pour l'année 2022, une enveloppe permettant le versement à chaque résidence autonomie d'un forfait de 321,1012 € par place autorisée, soit une répartition comme suit :

Structure	Nombre de places autorisées	Montant forfaitaire alloué
MARPA Le Clos d'Aline - Saint-Ouën-des-Toits	23	7 385,33 €
Résidence autonomie - Renazé	44	14 128,45 €
MARPA - Châtillon-sur-Colmont	21	6 743,13 €
Résidence autonomie Le Mottais - Quelaines-Saint-Gault	37	11 880,74 €
Résidence autonomie - Mayenne	50	16 055,06 €
Résidence autonomie hôpital local - Évron	56	17 981,67 €
Résidence autonomie - Ernée	40	12 844,05 €
Résidence autonomie - La Croixille	30	9 633,04 €
Résidence autonomie - Bonchamp-lès-Laval	38	12 201,85 €

Structure	Nombre de places autorisées	Montant forfaitaire alloué
Résidence autonomie René de Branche - Chailland	25	8 027,53 €
Résidence autonomie Les Hortensias - Le Horps	31	9 954,14 €
MARPA - Ballée	20	6 422,02 €
Total	415	133 257,00 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

- Adopté à l'unanimité -

---

## 26 - ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION DES INFIRMIERS DE PRATIQUES AVANCÉES (IPA) - EXPÉRIMENTATION D'UNE SOLUTION DE RÉALITÉ VIRTUELLE AU SEIN DE 4 EHPAD MAYENNAIS

---

La Commission permanente :

↳ a approuvé le principe du versement de l'aide financière destinée aux infirmiers diplômés d'État réalisant la formation d'infirmier en pratique avancée (IPA) et s'engageant à exercer pendant 5 ans en Mayenne à l'issue de la formation, en tant que libéral, salarié d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) ou d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), au profit de Mme Kelly BLANCHE, à hauteur de 10 500 € par an pour participer aux frais d'hébergement et de transport pour deux années universitaires (2022/2023 et 2023/2024), soit une aide totale de 21 000 € ;

↳ a ajourné sa décision à intervenir concernant l'expérimentation d'une solution de réalité virtuelle au sein des EHPAD.

- Chapitre 65 – nature 6268 – fonction 538 – ligne de crédit 22109 -

- Adopté à l'unanimité -

## MISSION 8 ATTRACTIVITÉ

### PROGRAMME 02 : TOURISME

---

## 27 - ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT DE LA BASE DE LOISIRS DU LAC DE HAUTE MAYENNE - SUBVENTION À MAYENNE COMMUNAUTÉ

---

La Commission permanente a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 11 644,50 € à Mayenne Communauté, dans le cadre d'une étude sur les perspectives de développement de la base de loisirs de la Haie-Traversaine.

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 633 – ligne de crédit 24555 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## 28 - CONVENTION 2022-2025 VÉLO-FRANCETTE

---

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir avec l'Agence départementale du tourisme – Anjou tourisme, relative au partenariat 2022-2025 dans le cadre de la vélo-francette. Cette convention a pour objet de :
  - formaliser l'engagement du Département de la Mayenne à contribuer au développement de La Vélo Francette,
  - définir les modalités financières entre le Département de la Mayenne et le GIP Anjou tourisme,
  - rappeler les modalités de gouvernance et de fonctionnement pour la conduite du projet commun sur La Vélo Francette,
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention.

*- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 633 – ligne de crédit 17439 -*

*- Adopté à l'unanimité -*

## PROGRAMME 03 : PATRIMOINE

---

## 29 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MUSÉE ROBERT-TATIN RELATIVE À LA COLLECTE DE TÉMOIGNAGES FILMÉS SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE L'ARTISTE - CONTRAT DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR AVEC LA SOCIÉTÉ "LES FILMS DE L'YMAGIER"

---

La Commission permanente a :

- ✚ approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir avec l'Association pour la Promotion et l'Animation du Musée (APAM), dans le cadre de la collecte de témoignages filmés relatifs à M. Robert Tatin. Cette convention a pour objet de définir le contenu et les modalités de la mise en œuvre du partenariat entre les cocontractants pour la collecte de témoignages oraux filmés de personnes ayant connu M. Robert Tatin,
- ✚ approuvé le versement d'une subvention de 6 500 € à l'APAM pour ce projet ;
- ✚ autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention ainsi que les avenants éventuels et toutes les pièces s'y rapportant ;
- ✚ approuvé les termes du contrat de cession qui lui a été présenté, à intervenir avec la SARL les films de l'Ymagier, dans le cadre de la cession des droits d'auteur avec les films de l'Ymagier. La société de production restera propriétaire des films réalisés. Elle cèdera, à titre gratuit, ses droits de reproduction et de représentation au Département pour toute utilisation par le musée Robert-Tatin dans le cadre de sa mission de conservation, de valorisation et de diffusion de l'œuvre de l'artiste ou pour la promotion du Département de la Mayenne et de ses atouts dans le cadre des campagnes de communication du Conseil départemental ;
- ✚ autorisé le Président du Conseil départemental à signer ce contrat de cession ainsi que les avenants éventuels et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

*- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 312 – ligne de crédit 6815 -*

*- Adopté à l'unanimité -*

---

**30 - AIDE AUX PROJETS DE VALORISATION DU PATRIMOINE - ARCHÉOLOGIE - ÉTUDE DES REPRÉSENTATIONS PARIÉTALES DE LA GROTTÉ MARGOT**

---

La Commission permanente :

- ✚ a autorisé le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association TOTEM dans le cadre de l'étude des représentations pariétales paléolithiques de la grotte Margot (Thorigné-en-Charnie) et la comparaison avec les représentations de la grotte Mayenne-Sciences (achèvement de l'étude d'un panneau orné dans la grotte Margot et finalisation de la couverture photographique en vue d'une publication) ; étant précisé que la subvention départementale sera versée après réalisation de l'opération et sur présentation des justificatifs de dépenses ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer tous les documents s'y rapportant.

*- Chapitre 65 – nature 65748 – fonction 312 – ligne de crédit 6815 -*

*- Adopté à l'unanimité -*

---

**31 - ÉVOLUTIONS DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE COËVRONS-MAYENNE ET REFONTE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DE SAINTE-SUZANNE**

---

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé l'extension du périmètre du Pays d'art et d'histoire (Pah) Coëvrons-Mayenne à 14 nouvelles communes ainsi que le renouvellement de la convention avec l'État ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention de labellisation Pah à intervenir avec l'État, les conventions de partenariat et tous les documents se rapportant aux évolutions du Pah, notamment les demandes de subventions auprès des partenaires financeurs en sollicitant le taux de subvention le plus élevé possible ;
- ✚ a approuvé la refonte totale de la scénographie du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer tous les documents se rapportant au projet de refonte du Ciap, notamment les demandes de subventions auprès des partenaires financeurs en sollicitant le taux de subvention le plus élevé possible.

*- Adopté à l'unanimité -*

---

**32 - SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC LE GROUPEMENT ASANA DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES ESPACES D'EXPOSITION ET DE RENOUELEMENT DE LA SCÉNOGRAPHIE PERMANENTE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE JUBLAINS**

---

La Commission permanente :

- ✚ a, dans le cadre des travaux de rénovation des espaces d'exposition et de renouvellement de la scénographie permanente du musée archéologique de Jublains, fixé les conditions économiques du marché de maîtrise d'œuvre comme suit :
  - coût prévisionnel des travaux : 1 906 639 € HT
  - forfait de rémunération définitif : 294 766,39 € HT ;

☞ a approuvé les termes de l'avenant qui lui a été présenté, à intervenir avec la cabinet ASANA, relatif au marché n° 2021-00125 du 28 juin 2021 pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux des espaces d'exposition et de renouvellement de la scénographie permanente du musée archéologique de Jublains. Cet avenant a pour objet de fixer le forfait de rémunération définitif de la maîtrise d'œuvre, découlant du coût prévisionnel des travaux qui s'élève à 1 906 639 € HT, montant définitif sur lequel s'engage le maître d'œuvre. Au regard de ces éléments, après plusieurs échanges avec le Département, le groupement ASANA a accepté de revoir son taux de rémunération à la baisse et d'appliquer un taux de 15,46 %, ramenant ainsi le forfait de rémunération à 294 766,39 € HT. ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cet avenant.

- Chapitre 23 – nature 2313 – fonction 312 – ligne de crédit 1454 -

- Adopté à l'unanimité -

## MISSION 9 ENSEIGNEMENT, JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

### PROGRAMME 01 : COLLÈGES

#### 33 - AIDE AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA LOI FALLOUX - ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

La Commission permanente :

☞ a attribué aux établissements privés d'enseignement secondaire désignés ci-après, afin de financer les travaux de sécurisation de ces collèges, les subventions suivantes, calculées aux taux de 80 % du montant prévisionnel des travaux pour les études thermiques, 60 % pour les dépenses d'équipement de cuisine et 15 % pour les travaux de rénovation énergétique et dans la limite des 10 % des dépenses annuelles autres que les catégories de dépenses couvertes par des fonds publics versés au titre du contrat d'association :

Collège	Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux	Subvention allouée
Saint-Michel Château-Gontier	Travaux de rénovation énergétique : installation d'une chaudière gaz à condensation	135 059,29 €	22 205,04 €
Sacré-Joseph Ernée	Dépenses d'équipements de cuisine : remplacement des appareils de cuisson (four avec cuisson basse température de nuit, plaque de cuisson électrique). Maîtrise des consommations : tarifs de nuit, performance énergétique des nouveaux équipements, diminution du nombre d'équipements. Ergonomie du matériel	53 322,00 €	42 657,60 €

Collège	Nature des travaux	Montant prévisionnel des travaux	Subvention allouée
Sacré-Cœur Gorrion	Travaux de rénovation énergétique : changement des néons par des LED, pose de nouveaux convecteurs économes	13 911,15 €€	11 128,48 €
La Salle Laval	Études thermiques : Audit énergétique des bâtiments, loi ELAN, visite et contrôle thermiques, recueil consommations, conseils sur évolutions énergétiques	7 800,00 €	6 240,00 €
Don Bosco Mayenne	Dépenses d'équipements de cuisine : achat d'un four mixte et de 2 tables de tris des déchets	29 614,80 €	17 768,88 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental :

- ✓ à signer avec ces établissements les conventions à intervenir, relatives aux conditions d'attribution de l'aide départementale ;
- ✓ à procéder au versement des subventions après signature des conventions.

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 221 – ligne de crédit 15244 -

- Adopté à l'unanimité -

### 34 - VOYAGES ÉDUCATIFS DES COLLÉGIENS DANS LES TERRITOIRES EUROPÉENS (VECTEUR)

La Commission permanente a attribué les aides suivantes, d'un montant global de 14 229 €, aux collèges mentionnés ci-après, au titre du dispositif départemental Vecteur (voyages éducatifs des collégiens dans les territoires européens) visant à favoriser l'ouverture des collèges publics et privés sur l'Europe. Le soutien financier du Département est calculé sur la base d'une somme forfaitaire de 27 € par élève participant pour l'année scolaire 2021-2022 :

#### Collèges publics

Collège	Date séjour	Destination (ville, pays)	Classes	Nombre d'élèves	Subvention allouée
Paul Émile Victor Château-Gontier-sur-Mayenne	du 03/05/2022 au 08/05/2022	Galway Irlande	3 <sup>e</sup>	90	<b>2 430 €</b>
Volney Craon	du 15/05/2022 au 20/05/2022	Rome Italie	5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	44	<b>1 188 €</b>
Le Grand Champ Grez-en-Bouère	du 14/03/2022 au 19/03/2022	Santander Espagne	5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup>	62	<b>1 674 €</b>
	du 26/04/2022 au 05/05/2022	Itztheo Allemagne	5 <sup>e</sup> 4 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	45	<b>1 215 €</b>
Pierre Dubois Laval	du 03/04/2022 au 08/04/2022	Valence Espagne	4 <sup>e</sup>	74	<b>1 998 €</b>
Jules Ferry Mayenne	du 04/04/2022 au 09/04/2022	Rome – Naples Italie	4 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	45	<b>1 215 €</b>
De Misedon Port-Brillet	du 17/05/2022 au 24/05/2022	Braunschweig Allemagne	4 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup>	28	<b>756 €</b>

**Collèges privés**

Collège	Date séjour	Destination (ville, pays)	Classes	Nombre d'élèves	Subvention allouée
Saint-Michel Château-Gontier-sur-Mayenne	du 13/03/2022 au 17/03/2022	Rome Italie	3 <sup>e</sup>	4	<b>108 €</b>
Notre-Dame Meslay-du-Maine	du 04/03/2022 au 09/03/2022	Dublin Irlande	3 <sup>e</sup>	46	<b>1 242 €</b>
	du 01/05/2022 au 06/05/2022	Barcelone Espagne	3 <sup>e</sup>	47	<b>1 269 €</b>
Saint-Nicolas Villaines-la-Juhel	du 28/03/2022 au 01/04/2022	Verdun Strasbourg Est de la France	3 <sup>e</sup>	42	<b>1 134 €</b>

- Chapitre 65 – nature 65211 – fonction 221 – lignes de crédit 12897 et 12898 -

- Adopté à l'unanimité -

**35 - SUBVENTIONS TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TICE)**

La Commission permanente :

✚ a approuvé les propositions qui lui ont été présentées concernant la répartition par établissement de l'enveloppe de 482 938 € (part fixe de 10 900 € par établissement et part variable de 50 € par élève) allouée au titre de la programmation 2022 pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans les collèges privés :

Établissement	Effectif	Part fixe	Part effectif	Total répartition	Détail du projet		Subvention allouée 2022
<b>Saint-Michel Château- Gontier-sur- Mayenne</b>	518	10 900 €	25 900 €	36 800 €	31 ordi portables	19 932,00 €	<u>37 046,43 €</u>
					16 tablettes	6 380,85 €	
					10 apple tv	1 606,38 €	
					2 affichage dynamiques	9 019,20 €	
					port frais et total TTC	<u>37 046,43 €</u>	
<b>Saint-Joseph Cossé le Vivien</b>	439	10 900 €	21 950 €	32 850 €	6Vidéoprojecteurs	4 020,00 €	<u>33 018,00 €</u>
					16 Tablettes Classe Mobile	4 800,00 €	
					borne wifi et switch	5 270,00 €	
					22 pc portables	18 208,00 €	
					1 Ipad	440,00 €	
					souris et dasques	280,00 €	
					total TTC	<u>33 018,00 €</u>	
<b>Le Prieuré Craon</b>	390	10 900 €	19 500 €	30 400 €	visio conf	960,00 €	<u>30 214,16 €</u>
					16Ordinateurs portables classe mobile	7 840,00 €	
					sac et chariot	1 730,00 €	
					6 pc portables	2 940,00 €	
					enceinte audio	750,00 €	
					5 vidéo projecteurs	3 375,00 €	
					4 disques durs externe pour sauvegarde	480,00 €	
					Réseau wifi	5 647,00 €	
					10 tablette androides	3190	
					projet techno robots	1175,76	
					Sono	2126,4	
					total TTC	<u>30 214,16 €</u>	

Établissement	Effectif	Part fixe	Part effectif	Total répartition	Détail du projet		Subvention allouée 2022
<b>Saint-Joseph Ernée</b>	511	10 900 €	25 550 €	36 450 €	2 video (800) + sono et wifi et charriot	6 694,80 €	<u>36 904,80 €</u>
					serveur péda	11 688,00 €	
					30 tablettes	18 000,00 €	
					3 apple tv	522,00 €	
					total TTC	36 904,80 €	
<b>Sacré Cœur Évron</b>	487	10 900 €	24 350 €	35 250 €	Renouvellement 10 PC CDI	6 600,00 €	<u>36 218,40 €</u>
					Renouvellement 48 PC portable	28 742,40 €	
					affichage dynamique	876,00 €	
					total TTC	36 218,40 €	
<b>Sacré Cœur Gorron</b>	95	10 900 €	4 750 €	15 650 €	3 ordinateurs salle	1 497,00 €	<u>13 930,00 €</u>
					4 point d'accès wifi et switch	1 006,00 €	
					classe mobile (tablettes et charriot et sac)	9 069,00 €	
					2 pc portables	1 360,00 €	
					1 web cam et enceintes	499,00 €	
					imprimante 3D	499,00 €	
					total TTC	13 930,00 €	
<b>Immaculée Laval</b>	928	10 900 €	46 400 €	57 300 €	70 PC portables	57 456,00 €	<u>57 456,00 €</u>
					total TTC	57 456,00 €	
<b>La Salle Laval</b>	775	10 900 €	38 750 €	49 650 €	16 unités centrales	9 408,00 €	<u>49 746,00 €</u>
					51 pac portables	28 152,00 €	
					2 vidéo projecteurs	2 592,00 €	
					3 chariot mobiles + switch et bornes	9 594,00 €	
					total TTC	49 746,00 €	
<b>Sainte-Thérèse Laval</b>	834	10 900 €	41 700 €	52 600 €	Renouvellement 46 PC fixes	27 048,00 €	<u>52 699,00 €</u>
					12 vidéo projecteurs	19 749,00 €	
					5 imprimantes	2 565,00 €	
					1 switch	2 999,00 €	
					2 caméra	338,00 €	
					total TTC	52 699,00 €	
<b>Don Bosco Mayenne</b>	639	10 900 €	31 950 €	42 850 €	10 bornes wifi	7 404,00 €	<u>43 920,61 €</u>
					Renouvellement 25 PC	21 295,80 €	
					6 video projecteurs (3520,80-85,09)	3 435,71 €	
					10 iPad	3 773,30 €	
					switch	4 708,80 €	
					imprimante copieur	2 268,00 €	
					3 ecrans affichage	1 035,00 €	
					total TTC	43 920,61 €	

Établissement	Effectif	Part fixe	Part effectif	Total répartition	Détail du projet	Subvention allouée 2022	
Notre Dame Meslay du Maine	260	10 900 €	13 000 €	23 900 €	Serveur pédagogique	6 188,00 €	<u>24 100,00 €</u>
					16 PC fixes CDI	800,00 €	
					valise tablettes (musique et arts)	5 773,00 €	
					15 tablettes	6 900,00 €	
					wifi	3 320,00 €	
					baie de brassage	441,00 €	
					1 PC portable vie scolaire	678,00 €	
					<b>total TTC</b>	<b>24 100,00 €</b>	
Saint-Martin Montsûrs	136	10 900 €	6 800 €	17 700 €	15 PC CDI	8 100,00 €	<u>17 087,00 €</u>
					6 PC portables 6èmes	2 880,00 €	
					web cam	499,00 €	
					Scanner BEP ash	920,00 €	
					Onduleur et baie de brassage	660,00 €	
					ENCEINTE bluetooth et tablettes	1 635,00 €	
					Imprimante 3D	1 040,00 €	
					Extension du réseau Wifi	1 353,00 €	
					<b>total TTC</b>	<b>17 087,00 €</b>	
Notre Dame Saint-Pierre-la-Cour	369	10 900 €	18 450 €	29 350 €	32 disques durs ssd	1 600,00 €	<u>29 468,00 €</u>
					disques dur externe pour sauve garde	220,00 €	
					9 vidéo projecteurs	7 110,00 €	
					1 caméra	190,00 €	
					réseau wifi	3 975,00 €	
					2 ordi et écran vie sco	1 409,00 €	
					20 tablettes ipad	14 964,00 €	
					<b>total TTC</b>	<b>29 468,00 €</b>	
Saint Nicolas Villaines-la-Juhel	190	10 900 €	9 500 €	20 400 €	19 pc Fixes	16644	<u>21 129,60 €</u>
					1 video projecteur	1440	
					1 PC portable	900	
					2 ipad et coques	1857,6	
					google chrome cast	288	
					<b>total TTC</b>	<b>21 129,60 €</b>	

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer tous les actes à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'équipement.

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 221 – ligne de crédit 6805 -

- Adopté à l'unanimité -

### 36 - SUBVENTION POUR LA PARTICIPATION AU DISPOSITIF AMBISCIENCES

La Commission permanente s'est prononcée favorablement sur la prise en charge des frais de transport des élèves des collèges Alfred Jarry de Renazé et Louis Launay de Landivy à l'occasion de la visite les 10 et 13 juin 2022 du laboratoire « BiOSSE » (Biologie des organismes, stress, santé, environnement) de l'université ainsi que l'exposition « PlasticOdyssee » sur le devenir des plastiques en Pays de la Loire, tenue à la « Fabrique-rêves de ville » du Mans.

- Chapitre 11 – nature 6245 – fonction 221 – ligne de crédit 19820 -

- Adopté à l'unanimité -

---

### 37 - SUBVENTION POUR LA DIFFUSION DU FILM "BIGGER THAN US"

---

La Commission permanente s'est prononcée favorablement sur la prise en charge des frais relatifs à la diffusion du film « Bigger Than Us » ainsi qu'au transport des élèves (1 100 collégiens issus de 10 collèges publics et 1 500 issus de 7 collèges privés) participant à la projection à Espace Mayenne (enveloppe globale de 15 000 €).

- Chapitre 11 – nature 611 – fonction 221 – ligne de crédit 10524 -  
- Chapitre 11 – nature 6245 – fonction 221 – ligne de crédit 19820 -

- Adopté à l'unanimité -

---

### 38 - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AU COLLÈGE ALAIN GERBAULT

---

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la convention qui lui a été présentée, à intervenir entre le Département, le collège Alain Gerbault de Laval et Mayenne culture ayant pour objet la mise à disposition des locaux du collège à Mayenne Culture dans le cadre du festival des « Nuits de la Mayenne », du 23 au 27 juillet 2022, afin d'organiser une représentation de la pièce de théâtre « Cyrano » (salle de théâtre, cour, salle des professeurs, sanitaires extérieurs, salle de permanence et foyer des élèves).

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer cette convention ainsi que les avenants éventuels s'y rapportant.

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 02 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

---

### 39 - CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE À L'ESIEA

---

La Commission permanente :

☞ a statué favorablement sur les termes et conditions de la convention financière qui lui a été présentée à intervenir entre le Département, Laval agglomération et l'Association « Groupe ESIEA », dans le cadre du schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI). Cette convention financière a pour objet de définir les modalités du soutien financier du Conseil départemental à parité avec Laval Agglomération pour le développement des activités de formation et de recherche de l'ESIEA sur le campus de Laval dont les montants, sont détaillés ci-après :

	2022 (2 <sup>ème</sup> semestre)	2023	Total
<b>Conseil départemental</b>			
Équipements innovation formation/recherche	26 250 €	53 500 €	79 750 €
Internationalisation	22 250 €	45 300 €	67 550 €
Contrat doctoral	10 000 €	19 700 €	29 700 €
<b>Total</b>	<b>58 500 €</b>	<b>118 500 €</b>	<b>177 000 €</b>

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer ladite convention.

- Adopté à l'unanimité -

---

## 40 - CONVENTION D'APPLICATION CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER) - VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

---

La Commission permanente :

✚ a statué favorablement sur les termes de la convention d'application qui lui a été présentée entre le Département, l'Etat, la Région, Laval agglomération, Le Mans Université et l'ENSAM, relatif au financement et au suivi du volet Enseignement Supérieur Recherche et Innovation (ESRI) du contrat de plan État-Région 2021-2027 ayant pour objet de financer les 4 projets retenus pour la Mayenne :

- Projet de réseaux numériques régionaux, porté par Le Mans Université pour un montant de 101 000 € ;
- Soutien au Centre de Ressources Technologiques (CRT) Clarté pour un montant de 525 000 € ;
- Projet Cap'Lab (Capture des Réalités pour l'industrie 4.0) porté par l'ENSAM pour un montant de 1,54 M€ ;
- Projet de construction d'une Maison de l'Étudiant et d'espaces pédagogiques supplémentaires sur le campus de Laval, porté par Le Mans Université pour un montant total de 9,4 M€ dont 2,8 M€ financés par le Département ; étant précisé que ce dernier a vocation à assurer la maîtrise d'ouvrage de cette construction immobilière dont la propriété reviendra à l'État ;

✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer ladite convention.

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 03 : JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

---

### 41 - COOPÉRATION ET JUMELAGES INTERNATIONAUX - SOUTIEN AUX ACTIONS DE JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

---

La Commission permanente :

✚ a statué comme indiqué ci-après sur les demandes présentées au titre des dispositifs départementaux suivants :

#### **Coopération et jumelages internationaux**

##### *Soutien aux actions de solidarité internationale*

<b>Association bénéficiaire</b>	<b>Projet</b>	<b>Subvention allouée</b>
Comité de jumelage Laval/Garango	Construction de 18 forages et de 13 blocs de latrines au profit de 4 communes situées dans la région du Centre-Est du Burkina Faso afin de réduire la transmission d'infections respiratoires et digestives et d'améliorer l'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement.	3 000 €

##### *Aide aux échanges « jeunesse » dans le cadre du partenariat Souabe-Mayenne*

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Objet</b>	<b>Subvention allouée</b>
Comité de jumelage de Nuillé-sur-Vicoin	Déplacement de 5 jeunes dans le cadre d'un échange de jeunes avec la commune de Mittelneufnach du 25 au 29 mai 2022.	250 €

- ✚ a pris acte du déplacement à Suceava, en Roumanie, du 3 au 8 août 2022, d'une délégation mayennaise composée des deux co-présidents du Comité Souabe-Mayenne, accompagnés du directeur du développement et de la coopération territoriale pour une rencontre de travail dans le cadre du partenariat avec le Judet de Suceava.
- ✚ a autorisé le règlement, sur le budget départemental, des dépenses afférentes au déplacement, à l'hébergement et à la restauration de l'ensemble de cette délégation ;
- ✚ a approuvé les mandats spéciaux suivants dont sont chargés les Conseillers départementaux, en vue de la prise en charge sur le budget départemental des frais de déplacement correspondants, ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L.3123-19 du *Code général des collectivités territoriales*.

OBJET	PARTICIPANTS
Déplacement à Suceava, en Roumanie, du 3 au 8 août 2022	Sylvie VIELLE Gérard DUJARRIER

### Soutien aux actions de jeunesse et de citoyenneté

#### *Appel à projets jeunesse citoyenne*

Bénéficiaire	Projet	Subvention allouée
Association pour le Don du Sang Louverné - La Chapelle-Anthénaise	Organisation d'un loto le 1 <sup>er</sup> octobre 2022 pour sensibiliser au don de sang bénévole. Promotion lors des événements rassemblant du public (acheter de nouveaux matériaux de communication. Acheter des vestes au nom d'association afin de promouvoir le don de sang à chaque manifestation)	Demande non retenue (hors critères)
Jeune Chambre économique de Château-Gontier Sud Mayenne	"Toutes les voix comptent" : sensibiliser les jeunes à la démocratie, au fonctionnement des institutions, à la notion d'engagement au sens large. Sensibiliser à l'importance du vote (actions de communication, de sensibilisation dans les établissements accueillant des jeunes, organisation d'un challenge et organisation de visites des institutions)	500 €
Ligue de l'enseignement 53	"La boîte à sons itinérante" : support d'expression et d'initiatives jeunesse qui permet de diffuser des podcasts/témoignages/reportages fait par les jeunes pour les jeunes. Ce projet associe la partie création et diffusion via un support itinérant construit par un plasticien Mayennais. Les jeunes diffusent des sujets et initiatives locales et de prévention (cyberharcèlement, harcèlement de rue, ...).	1 000 €
	"RAJ" Réseau des acteurs de la jeunesse : 4 objectifs : 1 / aller à la rencontre des élus du territoire (réunions, récoltes de parole, charte, binome par EPCI, espace ressource ECLE'RAJ, formation avec AMF, ...) 2 /Rencontres départementales "interconnaissance des acteurs" (semaine culture commune, RAJ'TOUR, petit'dej du RAJ, séminaires, journée départementale, ...) 3/ Espaces de concertation (espace collaboratif sur le site internet, groupes de travail, cartographie des acteurs, ...) 4/ Communication (application mobile, vidéos, AGO'RAJ, ...)	5 000 €

Aide à la formation aux fonctions d'animateurs, de cadres des centres de vacance et de surveillants de baignade

Bourse BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) : 300 €

Bourse BNSSA (brevet national de secourisme et de sauvetage aquatique) : 200 €

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Décision</b>
Aurore BONNEVILLE	Attribution à chacun d'une aide de 300 €
Adrien MAREAU	
Sorenza SAVARIS	
Mareva FORGET	Attribution à chacun d'une aide de 200 €
Cyprien BIGOT	
Haya BERREBY	Demande non retenue (non éligible)

- Adopté à l'unanimité -

*Le Président,*



**Olivier RICHEFOU**

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : **4 juillet 2022**  
et insertion au recueil des actes administratifs du Département de **juillet 2022 - n° 371**

Prochaine réunion de la Commission permanente :  
lundi 5 septembre 2022 (10 h 30) – **Hôtel du Département**